

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 21-03-11

Séance du 22 mars 2021

AFFAIRES FINANCIERES
COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020

L'an deux mille vingt et un, le vingt deux mars, à dix-sept heures, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes de Grandpuits-Bailly-Carrois, en séance à huis clos, sous la présidence de Monsieur Éric JEUNEMAITRE, Président.

Selon l'article 2 des statuts, le Comité Syndical est composé de 97 membres titulaires : 32 délégués pour la communauté de Communes « Bassée-Montois », 19 délégués pour la communauté de Communes de la Brie Nangissoisienne, 38 délégués pour la Communauté de Communes du Provinois, 4 délégués pour la communauté de communes de la Brie des Rivières et Châteaux, 1 délégué pour la Communauté de Communes des Deux Morin, 3 délégués pour la Communauté de Communes du Val Briard.

Titulaires présents : M. ET Mmes BILLAULT, DELANNOY, SOSINSKI, DEUDON, CONDAMINET, CASTAING, BAGUE, SIVANNE, COULON, BEAUGELET, DUVERNE, JOLY, KOFFEL, LUCQUIN, ROUSSEAU, THIBAUD, MYTNIK, BALDY, HARSCOËT, BRICHET, MEBARKI, BREUGNOT, DIACCI, LE BOUTER, COUPAS, BOULOC, MARTINET, LUBIN, ARTHUR, BELLACHE, BOURCIER, CIOTTI, COURVOISIER, CRAPARD, GOMES, LEGRAND, MARIE, PANNIER, PATRON, PERRIN, PERRINO, VESAIGNE

Suppléants présents : M. et Mmes CAPICCHIONI, LESAGE A.

Représentés : M et Mmes MASSON (pouvoir à BRICHET), PERNEL (pouvoir à PANNIER), LEBAT (pouvoir à ARTHUR), MONTAGU (pouvoir à DELANNOY), MARTIN (pouvoir à MARIE)

Excusés : M et Mmes BOUSSARD, RIVOIRE, GRAND, RAMEAUX

Secrétaire de séance : Mme SOSINSKI

Date de la convocation	: 8 mars 2021
Nombre de délégués en exercice	: 97
Nombre de délégués présents	: 45
Suffrage exprimé	: 49

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 21-03-11

Séance du 22 mars 2021

AFFAIRES FINANCIERES
COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020

Le Président ERIC JEUNEMAITRE est sorti de la salle.
 Monsieur le Vice-président chargé des Finances présente au Comité les résultats de la gestion budgétaire pour l'exercice 2020.
 Le bilan s'établit ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT:

DEPENSES	12 680 597,59 €
RECETTES	13 263 355,64 €
SOLDE DE L'EXERCICE (excédent)	582 758,05 €
EXCEDENT REPORTE	1 980 018,61 €
EXCEDENT CUMULE	2 562 776,66 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	793 713,98 €
RESTES A REALISER (dépense)	2 660 265,18 €
TOTAL DES DEPENSES	3 453 979,16 €
RECETTES	726 797,82 €
RESTES A REALISER (recette)	582 459,85 €
TOTAL DES RECETTES	1 309 257,67 €
SOLDE DE L'EXERCICE (déficit)	66 916,16 €
SOLDE REPORTE	2 022 977,44 €
BILAN CUMULE (excédent)	1 956 061,28 €
SOLDE DES RESTES A REALISER	2 077 805,33 €
SOLDE GLOBAL DU BUDGET (excédent)	2 441 032,61 €

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 21-03-11

Séance du 22 mars 2021

Le bilan cumulé des sections d'investissement et de fonctionnement présente, pour l'année 2020, un excédent global de 2 441 032.61 €

LE COMITE SYNDICAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITÉ, SOUS LA PRESIDENCE DE M. BRICHET,

APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020, TEL QU'IL A ETE PRESENTE.

Ainsi fait et délibéré
Pour expédition conforme,
Le Président,



Éric JEUNEMAITRE

Certifié exécutoire et transmis en Préfecture, le 30 mars 2021

Affiché, le 30 mars 2021

Le Président,

Éric JEUNEMAITRE

